

Avis aux étudiants de deuxième année de mastère de recherche en langue, littérature et civilisation françaises

- Il est porté à la connaissance des étudiants de deuxième année de mastère (option : langue, littérature et civilisation françaises) inscrits au titre de l'année universitaire 2021/2022 que le dernier délai de dépôt des mémoires est **fixé au 31 mars 2023**.
- Les étudiants inscrits en mastère au titre de l'année universitaire 2022/2023 et ayant passé avec succès les examens de deuxième année sont tenus de déposer les fiches d'inscription en mémoires, dûment remplies par leurs encadrants, **avant le 6 mars 2023**.

Le coordinateur de mastère

